

**AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DE LA VILLE DE SHAWINIGAN**

À Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) :

Josette Allard-Gignac  
Guy Arseneault  
Jacinthe Campagna  
Lucie De Bons

Nancy Déziel  
Louis-Jean Garceau  
Christian Hould  
Jean-Yves Tremblay

Mesdames, Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan est convoquée par monsieur le maire Michel Angers, pour être tenue au lieu ordinaire de ses séances, **le lundi 25 août 2025 à 17 h** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

1. Moment de recueillement
2. Déclaration d'ouverture par le maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dérogation mineure - 411, 202e Avenue

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur la marge latérale d'un garage attaché au bâtiment principal.

5. Dérogation mineure - 795, 17e Rue

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur la hauteur d'une clôture en cour avant.

6. Dérogation mineure - 1055, avenue Déziel

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur l'occupation de l'espace de stationnement hors rue et la largeur d'une entrée charretière.

7. Dérogation mineure - 1463, avenue Champlain

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur la largeur d'entrée combinée, la distance entre l'allée d'accès et la ligne de lot latérale et la distance entre l'aire de stationnement et le bâtiment principal.

8. Dérogation mineure - 3213, avenue Sainte-Marthe

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur la distance des galeries et des terrasses avec la ligne de terrain avant.

9. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 3221, chemin de Sainte-Flore

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale portant sur des travaux de modification de la façade.

10. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1385, rue des Érables

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale portant sur des travaux de modification des façades.

11. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1555, avenue Georges

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale portant sur des travaux de modification de la toiture.

12. Usage conditionnel - 2911, chemin de la Baie-Martin

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande d'autorisation d'usage conditionnel comme résidence de tourisme.

13. Avis de motion - Règlement SH-200.18 - modification au Règlement d'administration des règlements d'urbanisme SH-200

Objet : annoncer l'adoption éventuelle du règlement SH-200.18 modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme SH-200 et ayant pour objet d'assurer la concordance avec les modifications prévues au Règlement de zonage SH-550, relativement à de nouvelles dispositions relatives aux arbres et afin de permettre la transmission d'un avis d'infraction par voie électronique.

14. Adoption - projet de Règlement SH-200.18 - modification au Règlement d'administration des règlements d'urbanisme SH-200

Objet : adopter le projet de Règlement SH-200.18 modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme SH-200 et ayant pour objet d'assurer la concordance avec les modifications prévues au Règlement de zonage SH-550, relativement à de nouvelles dispositions relatives aux arbres et afin de permettre la transmission d'un avis d'infraction par voie électronique.

15. Adoption - projet de Règlement SH-550.98 - modification au règlement de zonage SH-550

Objet : adopter le projet de Règlement SH-550.98 modifiant le Règlement de zonage SH-550 dans le but, notamment :

- d'exiger une quantité minimale d'arbres sur les terrains privés déjà construits, d'autres quantités lorsque situés en bordure de certains lacs, et d'assurer une cohérence entre ces nouvelles normes par rapport aux normes déjà existantes;
- d'interdire certaines activités de vente au détail (articles à prix d'escompte, articles usagés et d'antiquités) dans les zones C-1342, C-1343 et C-1349 (avenue Saint-Marc et avenue Champlain);
- d'interdire certains commerces de gros, lourds ou para-industriels dans les zones C-1343 et C-1349 afin d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement;
- d'ajouter des dispositions relatives à la protection sonore de certains usages en bordure de certains corridors routiers pour assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement durable.

16. Adoption - règlement SH-1.116 - conseil municipal et ses comités, administration municipale, stationnement, nuisances et tarifs

Objet : adopter le Règlement SH-1.116 modifiant le règlement général de la Ville en regard du conseil municipal et ses comités, de l'administration municipale, du stationnement, des nuisances et des tarifs

17. Adoption - règlement SH-550.92 - modification au règlement de zonage SH-550

Objet : adopter le règlement SH-550.92 modifiant le Règlement de zonage SH-550 dans le but d'assurer la concordance avec le règlement SH-500.4 modifiant le règlement SH-500 concernant le schéma d'aménagement et de développement durable de la Ville de Shawinigan.

18. Adoption - résolution PPCMOI 165-05-2025 – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – lot 6 415 581 du cadastre du Québec – 1540-1550, chemin des Navigateurs

Objet : statuer sur une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble visant à autoriser l'usage « 1990 – Autres immeubles résidentiels » sur le lot 6 415 581 du cadastre du Québec situé dans la zone agroforestière AF-8701.

19. Adoption - projet de résolution - lot 3 463 066 du cadastre du Québec - boulevard Royal

Objet : sous l'autorité de l'article 93 (PL31) de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (LQ 2024, chapitre 2), statuer sur une demande visant à autoriser la construction de trois habitations multifamiliales de 18 logements sur un lot situé dans la zone commerciale C-1521.

20. Signature - entente individuelle de retraite progressive - employée syndiquée

Objet : autoriser la signature d'une entente individuelle de retraite progressive à intervenir avec une employée syndiquée, conformément aux dispositions du régime de retraite.

21. Période de questions

22. Levée de la séance

Donné à Shawinigan, ce 22 août 2025



Me Steve St-Arnaud  
Greffier adjoint